

Appel à Contributions pour un Colloque

« Naviguer dans la gouvernance mondiale dans un monde multipolaire »

28-29 mai 2026

Cergy, France

La Faculté du Programme anglo-américain de droit de la Faculté de droit de l'Université CY Cergy Paris est fière d'organiser ce colloque en collaboration avec le Laboratoire d'Études Juridiques et Politiques (LEJEP) et le nouvellement formé Institute for Multipolar Governance.

Organisateurs : Dr Patrick Clairzier (CY Cergy Paris Université) ; Dr Inès Hassen-Dakhli (CY Cergy Paris Université) ; Dr Moustafa Traoré (Université Panthéon-Assas Paris II) ; Dr Douglas Yates (CY Cergy Paris Université)

Objectif : Examiner l'évolution, les défis et les opportunités des structures de gouvernance mondiale dans un monde de plus en plus défini par de multiples centres de pouvoir, en mettant l'accent sur l'inclusivité, l'innovation et la collaboration.

Thème du colloque : Le monde connaît une mutation fondamentale. Nous sommes entrés dans une période d'inter règne international, où l'ordre mondial établi à Bretton Woods, dans le New Hampshire, après la Seconde Guerre mondiale – avec les nations occidentales en son cœur et les États-Unis à sa tête – semble avoir atteint son reflux. À son apogée au cours du vingtième siècle, le système occidental détenait un pouvoir économique, politique et militaire extraordinaire. Cependant, cette formation internationale a été contestée dès son ascension par un second bloc de pays se coalesçant autour de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), qui a contesté la domination occidentale et a préparé le terrain pour l'ère de la Guerre froide, définie par deux blocs rivaux. L'effondrement de l'URSS entre 1989 et 1992, juxtaposé au triomphe apparent du capitalisme occidental à l'échelle mondiale, a conduit le politologue Francis Fukuyama à déclarer dans son essai fondateur « La Fin de l'Histoire ? » (1989) que l'humanité avait atteint « le point final de l'évolution idéologique de l'humanité et l'universalisation de la démocratie libérale occidentale comme forme ultime de gouvernement humain ». Au milieu des années 1990, les puissances occidentales ont cherché à solidifier leur domination grâce à ce que Stephen Gill, professeur à l'Université York (Canada), a appelé le « nouveau constitutionnalisme ». Ce cadre a vu les institutions dirigées par l'Occident pivoter vers la « gouvernance économique mondiale », visant non seulement à prescrire des normes internationales, mais aussi à remodeler les États – développés et en développement – pour les aligner sur un système capitaliste privatisé. Pourtant, comme l'a observé le professeur John J. Mearsheimer, « l'ordre international libéral, érigé après la Guerre froide, s'effondrait en 2019. Il était vicié dès le départ et donc voué à l'échec. »

Cet échec s'est manifesté par l'émergence de puissances non occidentales telles que la coalition des BRICS, l'ascension géopolitique de la Chine et de la Russie, la fragmentation interne (matérialisée par les mouvements populistes et xénophobes en Europe et aux États-Unis), et l'érosion de l'autorité culturelle et morale occidentale – marquée par l'application sélective du droit international et la diminution de la dominance technologico-militaire.

La fissuration du système est soulignée par le nouveau Premier ministre du Canada, Mark Carney, qui a déclaré dans son discours de victoire électorale : « Notre ancienne relation avec les États-Unis, basée sur une intégration sans cesse croissante, est terminée. Le système de commerce mondial ouvert ancré sur les États-Unis – un système dont le Canada a dépendu depuis la Seconde Guerre mondiale et qui, bien qu'imparfait, a procuré des décennies de prospérité – est terminé. » Ces changements reflètent une réalité multipolaire où l'hégémonie occidentale est de plus en plus contestée, sa légitimité morale déclinant. Dans le même temps, la division traditionnelle entre un « Nord » développé et un « Sud » sous-développé est devenue de plus en plus inadéquate pour expliquer le paysage géopolitique actuel. Le pouvoir et l'influence sont désormais répartis entre un plus grand nombre d'États, de régions et d'acteurs, bien que des inégalités persistent tant entre eux qu'en leur sein. Cette perte de légitimité s'inscrit dans un ensemble plus large de défis mondiaux. Ceux-ci sont aggravés par la dégradation de l'environnement, les conflits armés, les disparités en matière de développement et la propagation de politiques migratoires exclusionnistes.

Comment un système multipolaire relèvera-t-il le défi de ces crises interconnectées dans un paysage de gouvernance en évolution et des cadres idéologiques diversifiés ? Pour explorer ces questions, nous sollicitons des soumissions pour ce colloque inaugural, qui vise à faire progresser la recherche pour comprendre l'ordre multipolaire émergent. Nous accueillons favorablement les contributions interdisciplinaires faisant le lien entre le droit, l'économie, la science politique, la sociologie, les études culturelles et les domaines connexes, et nous encourageons le dialogue entre les chercheurs, les institutions académiques et les organisations publiques/privées.

Modalités de soumission : Nous acceptons les contributions portant, sans s'y limiter, sur les thèmes fondamentaux suivants :

1. **Contexte historique :** L'héritage colonial/néocolonial et la transition de l'unipolarité à la multipolarité — les leçons de l'histoire.
2. **Repenser le droit international et la gouvernance :** Modernisation du système des Nations Unies et des cadres de sécurité pour refléter les dynamiques de pouvoir actuelles.
3. **Les puissances émergentes :** Le rôle des BRICS, de l'initiative Ceinture et Route (BRI) et d'autres processus transitionnels qui remodelent les paysages politico-économiques.
4. **Multipolarité, culture et migration :** La reconfiguration des dynamiques culturelles, les villes multiculturelles, les politiques migratoires et les politiques d'exclusion.
5. **Régionalisme vs. Mondialisme :** Conciliation des priorités régionales (ex. : Afrique, UE, ASEAN) avec la coopération mondiale.
6. **Changement climatique et multilatéralisme :** Approches collaboratives pour l'action climatique, la gestion des pandémies et le développement durable.

Objectifs de publication : Les articles sélectionnés et présentés lors du colloque seront envisagés pour inclusion dans un ouvrage collectif. Les soumissions seront évaluées sur la base de leur rigueur académique, de leur pertinence par rapport aux thèmes du colloque et de leur contribution potentielle au débat scientifique. Les auteurs des articles présélectionnés seront invités à réviser et à développer leur travail pour répondre aux standards de publication, la sélection finale étant soumise à l'évaluation par les pairs et à l'approbation

éditoriale. Des détails supplémentaires concernant les directives de soumission et le calendrier seront fournis aux participants lors de l'événement.

Dates importantes :

- **Date limite de soumission** : 15 mars 2026
- **Notification d'acceptation** : 31 mars 2026
- **Date limite d'inscription** : 15 avril 2026
- **Colloque** : 28-29 mai 2026

Conditions de soumission :

- Toutes les soumissions doivent être en anglais et doivent constituer un travail original et inédit.
- Les soumissions doivent s'inscrire dans l'un des thèmes officiels du colloque (ne pas soumettre sous plusieurs thèmes).
- Les auteurs qui souhaitent que leur travail soit envisagé pour une inclusion dans un ouvrage collectif doivent soumettre un résumé étendu.
- Toutes les soumissions seront soumises à une évaluation par les pairs. L'acceptation, le rejet ou les demandes de révision relèvent de la seule discrétion du comité d'organisation.

Exigences relatives au résumé :

- **Nombre de mots** : En anglais, maximum 500 mots, références non comprises. Les soumissions envisagées pour une inclusion dans l'ouvrage collectif doivent soumettre un résumé étendu de 1000 mots maximum.
- **Format** : Les résumés doivent être des travaux originaux et inédits, rédigés en anglais. Ils doivent clairement exposer la problématique de recherche, la méthodologie, les résultats et leur pertinence par rapport à l'un des thèmes du colloque. Les soumissions multiples sous plusieurs thèmes ne seront pas prises en compte.

Procédure de soumission :

Tous les résumés doivent être soumis électroniquement via la plateforme officielle du site web de l'Université CY Cergy Paris.

- Les soumissions doivent inclure les éléments suivants :

✓ Le titre du résumé.

✓ Les noms complets et les affiliations institutionnelles de tous les auteurs.

✓ Une adresse e-mail de contact pour tous les auteurs.

- Un accusé de réception confirmant la soumission sera envoyé par e-mail.

Veillez noter : Tous les auteurs des résumés acceptés doivent impérativement s'inscrire avant la date limite du 15 avril 2026.

Veillez soumettre votre article en utilisant le lien suivant :

<https://forms.office.com/e/ZMhS25jQG5>

Normes éthiques :

Toutes les soumissions doivent être originales, éviter tout plagiat sous quelque forme que ce soit et fournir des citations appropriées pour tous les documents référencés, conformément aux normes académiques et de droit d'auteur. Les auteurs assument l'entière responsabilité légale et éthique en cas de manquement à ces normes, y compris pour plagiat, violation du droit d'auteur ou inconduite académique.

Politique de retrait :

Les auteurs qui souhaitent retirer leur résumé doivent en informer le comité par écrit dans les plus brefs délais : angloamericanconference2026@ml.u-cergy.fr